# Le Nord

**ADMINISTRATION**
LILLE — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

**CONDITIONS**

| | |
|---|---|
| Par la poste, Un an | 20 francs |
| Six mois | 10 francs |
| Trois mois | 5 francs |

Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.

*Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.*

**BUREAU D'ANNONCES**
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

**TARIF DE PUBLICITE**

| | |
|---|---|
| Annonces | la ligne 0.50 |
| Réclames | — 1.00 |
| Faits divers | — 2.50 |
| Au-dessus ou au-dessous du Feuilleton | — 3.00 |
| Dans les « Dépêches de la Nuit » | — 3.50 |
| Etat-civil | — 3.75 |
| Chronique locale | — 4.00 |
| Echos | — 5.00 |
| Gazette du Nord | — 6.00 |


**Temps probable.** — En France, quelques pluies sont probables dans le Nord et l'Ouest avec temps assez doux ; dans le Sud et l'Est, le ciel va rester nuageux avec température un peu basse.

*Le sacrifice s'est incarné pour diviniser les autels de la terre, et y faire couler, avec le sang divin, les flots de vie sur les générations humaines.*

UNE

# ÉGLISE NOUVELLE
## DANS
# LA VALLÉE DES ROSES

La « Vallée des Roses » c'est, mot pour mot, Rosendaël.

Tout le monde connaît cette charmante commune qui s'allonge dans les terres derrière Malo-les-Bains, notre belle plage du Nord.

Rosendaël est à Malo ce que Wimille est à Wimereux. C'est le bourg, plutôt agricole, qu'on a amputé de son hameau maritime, devenu un luxueux séjour de plaisance.

Malgré cette amputation, Rosendaël, qui est elle-même une branche anciennement détachée du village de Téteghem, n'a cessé de croître en population. Elle est aujourd'hui une ville de presque 14.000 habitants, maraîchers et ouvriers industriels pour la plupart, dispersés sur un vaste territoire qui s'étend au loin jusqu'à Coudekerque, jusqu'à Leffrinkhoucke et jusqu'au vieux Téteghem.

Or, dans la « Vallée des Roses », tout n'est pas rose. Il y pousse aussi des soucis.

Il y a là, notamment, un lieu gentiment dit « La Tente Verte », qui, malgré son nom riant, n'indique pas précisément un endroit où tout est poésie et allégresse.

Demandez-le plutôt au vaillant curé de Rosendaël, le bon abbé Hantschootte.

M. Hantschootte est un vétéran de l'apostolat. Nous l'avons connu à Armentières Saint-Vaast, en 1881. C'était le vicaire des hommes, des Flamands surtout, qui l'adoraient. C'était le prêtre que nulle besogne ne rebute ni n'écrase, toujours prêt à se dévouer à n'importe quelle heure du jour et de la nuit : bourreau de travail et bourreau de soi-même.

On fonde une église au Bizet : tout est à créer dans ce faubourg pauvre et populeux d'Armentières. Le vicaire de Saint-Vaast y est nommé chapelain : en trois ans tout le nécessaire est créé magnifiquement.

Il devient alors missionnaire, et pendant onze années, il évangélise les paroisses du Nord, des Flandres principalement, où sa parole forte et nourrie sème les retours à Dieu.

Nommé ensuite curé de Renescure, il y fonde deux écoles libres. Puis il passe à Rosendaël le 3 août 1903. La veille de son arrivée les religieuses venaient d'être expulsées de l'école libre. Son premier soin est de relever l'école. L'église était inachevée : il la complète et la meuble somptueusement. On lui vole son école libre en 1906 ; il en bâtit une nouvelle, et il crée des salles de patronage pour hommes, pour jeunes gens, pour jeunes filles. En 1911, on expulse les Frères de l'école libre de garçons ; il relève l'école avec des instituteurs chrétiens.

Et les deux écoles libres et toutes ces œuvres sont à sa charge.

Il a soixante-deux ans. On ne plante plus à cet âge, mais on peut encore bâtir. Et cet infatigable bâtit à la « Tente Verte ».

Car ce quartier éloigné a pris un développement prodigieux. La commune y a déjà construit deux écoles. Si l'on n'y construit une église, où les petits laïques iront-ils apprendre un peu de religion ? Le bourg est si loin ! Et qui pourvoira aux besoins spirituels de cette population où la foi subsiste mais périclite ?

Donc, le vaillant abbé Hantschootte bâtit, mais aussi il pâtit. L'église est presque achevée, et il faut la payer : voilà le grand « souci » qui pousse, en la Vallée des Roses, à l'ombre de la Tente Verte !

Conclusion ? Vous la devinez, amis lecteurs de la « Croix du Nord ».

D'ailleurs, pour plus de clarté et avec une souveraine autorité, Mgr Charost, l'éminent et zélé évêque de Lille, indique cette conclusion en la lettre topique que voici :

ARCHEVECHE
DE
CAMBRAI

*Vicariat de Lille*

Lille, le 1er décembre 1913.

Cher Monsieur le Curé,

Je vous autorise de nouveau, par écrit, à faire des quêtes dans le diocèse en faveur de votre belle et originale église de St-Zéphyrin, de la Tente-Verte de Rosendael.

Cette création de paroisse témoigne de votre charité sacerdotale et de votre zèle que je veux louer et encourager de tout mon pouvoir. Je recommande donc cette œuvre si salutaire à la bienveillance et à la générosité des fidèles et je bénis paternellement le vaillant et bon curé de Rosendael.

Croyez, cher Monsieur le Curé, à mon affectueux et cordial dévouement en N.-S.

+ ALEXIS,
Evêque de Lille.

Après cela, il serait impertinent de notre part d'ajouter quoi que ce soit, sinon que nous serons très heureux de transmettre « au vaillant et bon curé » de Rosendael (Nord) les offrandes-étrennes que nous confieraient nos lecteurs pour l'église de Saint-Zéphyrin de la « Tente Verte » de la « Vallée des Roses ».

C.

**Quelques détails.** — L'église de Saint-Zéphyrin est à trois nefs. Elle aura une longueur de 55 mètres sur 20 de largeur. Elle est du style roman, entièrement construite en silico-calcaire. La flèche aura 52 mètres. Toute la maçonnerie intérieure restera apparente et les voûtes seront en charpente apparente sculptée.

On achève en ce moment les couvertures.

L'architecte est M. Paul Destombes fils, de Roubaix, l'entrepreneur M. Rajon, de Dunkerque.

# Gazette du Nord

On annonce la mort :

~ **A BERGUE, de M. Jules Wattelier,** décédé mercredi à 10 h. du soir, muni des sacrements.

Le défunt, âgé de 75 ans, faisait partie de toutes les confréries et de toutes les bonnes œuvres de la paroisse. Il fut, il y a 50 ans, un des fondateurs du corps des sapeurs-pompiers de la commune. Pendant 15 ans, il en fut le lieutenant dévoué.

~ **A BERGUES, de Mme Maurice Denys,** décédée mercredi soir d'une manière inattendue, après avoir fait généreusement le sacrifice de sa vie.

Agée de 41 ans, Mme Denys était une chrétienne exemplaire, d'une délicate bonté et d'une grande générosité ; aussi les malheureux uniront-ils leurs prières à celles de ses amis pour son mari et ses deux chers fils si éprouvés.

La chère défunte était la sœur de M. Edouard Dewulf, 2e adjoint au maire de Bergues, et de M. Aristide Dewulf.

Puisse Dieu être le consolateur de tous ceux qui perdent tout en perdant Mme Denys-Dewulf.

~ **A JEUMONT, de Mme Fernand Lanthier,** Dame de la Conférence de Saint-Vincent de Paul et conseillère de la Ligue Patriotique, décédée dans sa 45e année, après une longue et pénible maladie.

Les funérailles auront lieu en l'église de Jeumont, samedi, à onze heures.

~ Les funérailles de **Mlle Lydie Destée,** institutrice-adjointe, ont eu lieu à **LEERS,** jeudi, à 9 heures.

Après la levée du corps faite par le clergé de la paroisse, un long cortège se déroula, formé par les enfants de l'école libre et par les jeunes filles de la Congrégation de Marie dont la défunte était membre.

Le R. P. Thibeaut, rédemptoriste de la Maison de Mouscron, et M. Salembier, curé d'Avelin, accompagnaient le père et le frère aîné de la défunte. Dans l'assistance, on remarquait M. Louis Courier, maire, M. Lepoutre, adjoint ; MM. Lepoutre, curé de Wicres, Grison, curé d'Attiches, le Frère Floride, de Wattrelos ; quelques Sœurs de la Sagesse et religieuses dominicaines.

Les habitants, venus en grand nombre, témoignaient ainsi leur reconnaissance à celle qui, durant plusieurs années, avait contribué, par son zèle et son dévouement, à l'instruction et à la formation des enfants de la commune.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

*Jésus, Marie, Joseph* (7 ans et 7 quarant.).

~ Jeudi matin, à onze heures, en l'église du Sacré-Cœur, à **LILLE,** a été célébré le mariage de **M. André Carpentier,** avocat, docteur en droit, fils de M. Jules Carpentier et de Mme Carpentier, née Jeanne Hourie, avec **Mlle Thérèse Trannin,** fille de feu M. Henri Trannin, ancien directeur de l'Ecole de commerce de Lille.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait un grand nombre de notabilités du barreau et de la société lilloise. MM. le chanoine Dieu, supérieur du collège de Marcq ; les abbés Tiberghien, aumônier de la Jeunesse catholique, et Lefebvre, vicaire à Sainte-Catherine, assistaient à la cérémonie.

M. le chanoine Bauduin, curé de la paroisse, qui célébra la sainte messe, reçut le consentement des jeunes époux et leur adressa une délicate allocution.

Au cours de la cérémonie, M. Robillard, baryton, chanta avec beaucoup d'expression un « Pater Noster » inédit de Mazzingue, et M. Stien, basse, l' « O Salutaris » de Faure.

Les témoins étaient, pour le marié, Me Delemer, avocat, ancien bâtonnier, son ami, et M. Paul Degruson, brasseur, son oncle ; pour la mariée, Mme veuve Henri Degruson née Trannin, sa tante, et M. Georges Decroix, négociant, son oncle.

~ On nous annonce de **ROUBAIX** les fiançailles de **Mlle Marguerite Roussel,** fille de M. et Mme Emile Roussel-Desrousseaux, avec M. Paul Delannoy, fils de M. et Mme Delannoy-Jonville.


Par économie achetez le
**PETROLE FIDES**
il donne plus de lumière
que tout autre
008


# ÉCHOS

### BIENS VOLÉS

Sont attribués au Bureau de bienfaisance d'Anstaing les bien ayant appartenu à la fabrique de l'église de cette commune.

### KARL MARX AU RANCART

C'est, tout de même, un singulier journal socialiste que le « Réveil du Nord » :

Faisant l'éloge du citoyen Fournière, qui vient de mourir, le citoyen Daniel Vincent, député, se demande dans la feuille juive si le socialiste défunt avait quelque chose des doctrines de Karl Marx. Et il répond : « Non, pas grand'chose : il était trop ouvert, trop complexe, trop cultivé et, pour tout dire, **trop humain** pour s'être **laissé prendre à cette mécanique sociale,** d'un si lourd et court matérialisme ».

Voilà le dieu Karl Marx, dont Jules Guesde est le prophète, bien mal arrangé.

Mais alors, qu'est-ce donc que le socialisme ? Quelle doctrine professe-t-il ? Avec quelles théories précises mène-t-on les travailleurs ?

Quel est donc le socialiste qui nous dira en quoi consiste le socialisme ?

Moi, je jette ma langue aux chats de la rue des Chats-Bossus, où le millionnaire directeur du « Réveil » vend ses papiers peints.

### CONSULAT DE GRÈCE

Nous recevons de M. Morael, consul de Grèce, à Dunkerque, la communication suivante :

« Suivant le protocole annexe, sub. n° 1 du traité d'Athènes, les originaires des territoires cédés à la Grèce, qui ont leur domicile à l'étranger, ont la faculté d'opter pour la nationalité hellénique dans l'espace de six mois, à partir de la signature du traité (du 1/14 novembre 1913).

« La déclaration y relative doit être remise aux autorités consulaires helléniques et enregistrée par les consulats ottomans.»

### SERVICES OPHTALMOLOGIQUES DES HOPITAUX

Il est accordé, pour l'amélioration de leurs services ophtalmologiques, aux établissements ci-après désignés, les sommes suivantes : Hôpital Saint-Sauveur, à Lille, 4.000 francs ; hospices de Dunkerque, 100 francs ; hospices de Calais, 300 francs; hospices de Saint-Omer, 500 francs.

### TAXE SUR LES GARDES PARTICULIERS

L'article 6 de la loi de finances du 30 juillet 1913 a établi une taxe annuelle « sur les gardes particuliers commissionnés pour la surveillance de la chasse ». Toutefois, cette taxe ne doit pas être perçue sur les gardes particuliers qui ne sont pas commissionnés à cet effet, « à la condition que l'acte de nomination mentionne expressément cette circonstance » (paragraphe 9).

Cette dernière disposition ne soulève aucune difficulté en ce qui concerne les gardes à nommer dans l'avenir ; mais, pour les agents déjà en service, M. le ministre de l'intérieur a décidé qu'il suffirait, pour répondre aux exigences de la loi, que les propriétaires intéressés inscrivent, en marge de chaque acte de commission, une déclaration datée et signée établissant que leur garde n'est pas commissionné pour la surveillance de la chasse.

Ils devront ensuite notifier au préfet ou au sous-préfet l'accomplissement de cette formalité par une lettre-missive, dont il sera accusé réception aux intéressés.

La déclaration par laquelle le propriétaire indique que son garde n'a pas qualité pour constater les délits de chasse commis sur ses propriétés n'enlève pas, toutefois, à celui-ci le droit de verbaliser contre les délinquants de droit commun en matière de chasse.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE

Le Conseil départemental d'hygiène, réuni sous la présidence du préfet, a donné des avis favorables concernant l'installation de tueries particulières à Steenvoorde et à Sin-le-Noble, l'agrandissement du cimetière de Saint-Benin et la translation du cimetière de Rocq, commune de Recquignies.

Il a enfin adopté les conclusions d'un rapport relatif à l'installation de fosses septiques à Lille.

### HUM ! HUM !

Le « Progrès du Nord », après un très sombre et trop véridique tableau de la situation politique de la France à l'extérieur, nous fait une rassurante promesse :

« Divisés jusqu'ici sur des questions de méthode, tous les républicains sauront s'unir pour faire du régime non la chose des factions mais la chose de tous. »

Nous avons souvent entendu cette chanson ; mais ce n'était qu'une chanson ; des paroles en l'air.

Allez demander à des sectaires comme Debierre, Dron et quelques milliers d'autres seigneurs du régime de faire de ce régime la chose de tous dans la liberté !

Vaut autant demander à un chien hargneux de lâcher l'os à moelle qu'il a entre les dents.

# NOUVELLES MILITAIRES

### LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés **Chevaliers** au titre de l'armée territoriale :

MM. Hardy, pharmacien aide-major ; Lavergne, capitaine d'artillerie du service des chemins de fer ; Merlin, chef d'escadron (service d'état-major de la 1re région).

MINISTERE DE LA GUERRE

Sont décorés au titre civil :

**Commandeur :** M. Deloncle, ministre d'Etat, ancien ministre.

**Officiers :** MM. Trèves, chef de bureau au ministère de la guerre ; Garvalot, directeur des études à l'Ecole Polytechnique; Lheure, ingénieur en chef des Poudres ; Lattès, président fondateur de la Fédération nationale des Sociétés de préparation militaire ; Naudeau, correspondant de guerre en Thrace ; Lemoine, ancien chef du secrétariat particulier du ministère de la guerre ; Delorme, rédacteur au Sénat.

Parmi les nominations de **chevaliers** on signale celles de MM. Pfeiffer, vice-président de l'Union des Sociétés de préparation militaire ; Quentin, avocat, membre de la commission de ravitaillement de Paris ; Organ, du conseil d'administration du Cercle des Armées de terre et de mer ; Moreau, inventeur d'un stabilisateur automatique. (Ce dernier est décoré au titre de l'aérostation militaire).

### MÉDAILLE MILITAIRE

Cette distinction est décernée à MM. Ribeaubourt, soldat de 1re classe au 4e territorial d'infanterie ; Blezel, soldat de 2e classe au 5e régiment territorial d'infanterie ; Verleye et Fauraux, préposés des douanes à Dunkerque ; Poublang, 1er canonnier au groupe territorial du 1er régiment d'artillerie à pied à Dunkerque.

### TABLEAU D'AVANCEMENT POUR 1914

**Artillerie.** — Sont inscrits au tableau d'avancement pour ouvriers d'état de 1re classe : 1. Rivière, du parc de la place de Maubeuge; 17. Hardy, du parc de la place de Lille.

Pour ouvriers d'état de 2e classe en fer, les sous-officiers : 9. Valtz, maréchal-des-logis-chef ouvrier au 1er régiment à pied ; 12. Levavasseur, adjudant ouvrier hors cadre, du 1er groupe aéronautique de Maubeuge.

Electricien : 2. Martinelli, maréchal des logis au 1er régiment à pied.

Pour gardiens de batterie de 3e classe, les sous-officiers : 28. Haudiquert, maréchal des logis au 1er régiment à pied ; 36. Baudez, id.

Pour adjudant premier maître maréchal-ferrant, le maréchal des logis : 9. Spetebroot, du 41e régiment.

Pour maréchaux des logis-chefs mécaniciens, les sous-officiers : 8. Mercier, maréchal des logis au 41e régiment ; 9. Gautier, maréchal des logis au 41e régiment.

### LES NOUVELLES SOLDES DANS L'ARMÉE

Les décrets fixant les tarifs des nouvelles soldes sont actuellement à la direction du contrôle, qui les soumettra à la signature du ministre de la guerre. Ce dernier les transmettra à son collègue des finances à bref délai.

Dans ces conditions, les intéressés recevront le rappel de l'augmentation de décembre, en même temps que le paiement de la solde du mois de janvier, établis en conformité des décrets en préparation.

### DEMANDES DE SOUTIENS DE FAMILLE
#### Appel du Préfet contre certaines décisions

Le Préfet du Nord vient de faire appel devant le Tribunal civil, en vertu de la loi du 7 août 1913 contre quatre décisions de la commission cantonale du canton Nord de Douai, rejetant des demandes de soutiens de famille.

### DÉPART DE 500 SOLDATS DU 43e

Nous avons parlé de l'envoi dans des garnisons éloignées de leur résidence — contrairement aux prescriptions de la loi — de 500 soldats de la subdivision de Lille, soutiens de famille, de la classe 1913.

Le Ministre de la guerre ayant fait droit aux réclamations, 300 soldats des classes 1912 et 1913 quitteront le 43e samedi prochain, pour laisser place aux soutiens de famille. Ils seront répartis dans les régiments d'Avesnes (84e), Maubeuge (145e) et Béthune (73e).

300 soldats originaires des arrondissements d'Avesnes et de Béthune, ont demandé à être affectés à l'un des trois régiments ci-dessus. Pour les 300 autres, il a été procédé à un tirage au sort.

On n'a pas encore fixé la date d'arrivée au 43e des 500 soutiens de famille.

# Liste des Manuels scolaires
## *condamnés par NN. SS. les Evêques*

Lettre collective du 14 septembre 1909 :

CALVET : **Histoire de France,** cours préparatoire, élémentaire, moyen, supérieur.

GAUTHIER et DESCHAMPS : **Histoire de France par l'image,** préparatoire, élémentaire, moyen, supérieur.

GUIOT et MANE : **Histoire de France,** Cours id.

ROGIE et DESPIQUES : **Histoire de France,** Cours id.

ROGIE et DESPIQUES : **Petites lectures sur l'histoire de la civilisation,** élémentaire, moyen, supérieur.

DEVINAT : **Histoire de France,** élémentaire, moyen.

BROSSOLETTE : **Histoire de France,** élémentaire, moyen.

AULARD et DEBIDOURD : **Histoire de France,** élémentaire, moyen, supérieur.

AULARD : **Eléments d'instruction civique,** moyen.

Albert BAYET : **Leçons de morale,** moyen.

Jules PAYOT : **Cours de morale.**

Jules PAYOT : **La morale à l'école.**

PRIMAIRE : **Manuel d'éducation morale,** élémentaire, moyen.

PRIMAIRE : **Manuel de lectures primaires,** élémentaire, moyen.

Condamnation portée par Mgr Rumeau, évêque d'Angers :

H. CHARTON et G. DELAGE : **Morale et instruction civique.**

Par Mgr Grellier, évêque de Laval :

CATOIS : **Manuel de morale.**

Par Mgr Duparc, évêque de Quimper :

Georges MORIZET : **Histoire du Moyen-Age.**

Par Mgr Villard, évêque d'Autun (4 novembre 1909) :

Charles POIRSON : **Manuel élémentaire de morale.**

Par Mgr Turinaz, évêque de Nancy :

M. et Mme DES : **L'Education morale et civique,** élémentaire et moyen.

Par Mgr Williez, évêque d'Arras (6 février 1910) :

V. S. LUCIENNE : **Mes résumés ; Nouveaux résumés ; La préparation de la classe au cours moyen.**

Par Mgr l'Evêque d'Agen (15 octobre 1909) :

BLANCHET et TOUTAIN : **Histoire de France à l'école,** cours du certificat d'études primaires.

DALLIES et GUY : **Précis d'Histoire de France,** cours élémentaire, moyen, supérieur.

Par Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai :

J. BODELLE et A. DALMASSE : **Leçons d'histoire de la France et de la civilisation.**

Paul CHASSAGNE, instituteur : **Fraternité, éducation morale et sociale.**

# LES FRERES.:. ENNEMIS

C'est le 14 février prochain que M. Jacquet, secrétaire général de la Fédération des sections du Nord de la Ligue des Droits de l'Homme, comparaîtra devant le tribunal correctionnel.

On sait qu'il aura à répondre d'injures publiques et de diffamation dont il s'est rendu coupable à l'égard de M. Desrumaux, liquidateur-expert.

## Un chalutier à la côte
### PRÈS DE SANGATTE (P.-de-C.)

Le chalutier à vapeur boulonnais « Alice » n° 329, appartenant à M. Lafosse, de Lille, s'est mis à la côte, mercredi matin, à six heures, au pied des falaises du Blanc-Nez, près Sangatte, par suite d'une erreur de compas.

Le poste de douanes de Sangatte fit fonctionner le canon porte-amarre pour établir un va-et-vient ; mais l'équipage de l' « Alice » fit comprendre qu'il n'était nullement en danger, aucune voie d'eau n'existant à bord.

Vers sept heures arrivèrent le remorqueur « Calaisien », de la chambre de commerce, et le canot de sauvetage « Marguerite », commandé par le pilote Delannoy. Les dix hommes d'équipage du chalutier furent recueillis par le canot et ramenés à Calais.

On espère renflouer le chalutier à la prochaine marée.


Liqueur **CORDIAL-MÉDOC** G.A. JOURDE BORDEAUX
0105


# Les Carrières de Lille

I

### LEUR EXPLOITATION
### LA PIERRE DU PAYS

Vous avez entendu parler certainement des carrières qui se trouvent aux environs de Lille..., mais votre attention n'a jamais été attirée spécialement sur elles ; pas davantage sur leur situation exacte que sur leur nature et leur utilisation.

Elles sont cependant bien intéressantes, ces excavations souterraines — tout en étant bien peu connues... — et si l'on court à plusieurs centaines de kilomètres pour admirer les gorges sauvages d'un torrent ou des cavernes et des grottes naturelles, il ne faut pas ignorer que, chez nous, à notre portée, existent des curiosités qui, pour ne pas être naturelles, n'en sont pas moins très intéressantes.

. . . . . .

C'est dans le sous-sol crayeux de notre région, sous une vaste plaine qui prend naissance à Lezennes pour aboutir à Haubourdin — en passant par Ronchin, Thumesnil, Esquermes, Ennequin et Loos, et dont le point culminant est au plateau de l'Arbrisseau, à Wattignies — que sont situées les carrières de Lille.

Il serait curieux de savoir à quelle époque elles ont été creusées ; mais les Anciens ne nous ont laissé à Lille aucun monument, et ces seuls témoins utiles nous font donc entièrement défaut. C'est seulement aux XVIe et XVIIe siècles qu'on retrouve la pierre ou « moellon de Lezennes » dans la bâtisse d'une grande partie des constructions érigées à cette époque : les façades des maisons proches de la Grand'-Place de Lille et, en particulier la rangée dite de « Peau Regard », située sur la place du Théâtre, avec ses sculptures de « style lillois », sont en « pierre du pays ».

La plupart de ces sculptures n'ont du reste résisté que parce qu'elles ont été, dès les premiers temps, recouvertes de badigeons ou d'enduits de peinture qui les ont préservées des effets de l'humidité et de la gelée.

Les fortifications de Lille, dans la partie ancienne dite « enceinte de Vauban », sont construites, en grande partie, avec des « moellons de Lezennes » protégés par un revêtement de briques : la citadelle, qui fut élevée sous le règne de Louis XIV, a été bâtie et fortifiée de cette façon.

Les différentes carrières furent donc ouvertes à l'origine pour les besoins de la construction ; mais, comme on eut vite fait de reconnaître l'extrême friabilité de la pierre qu'on en extrayait, leur destination changea : elles devinrent l'aliment des fours à chaux ou « chaufours », qui fonctionnèrent jusqu'à ces dernières années et dont il reste encore quelques exploitations à l'heure actuelle.

L'extraction à ciel ouvert ne fut que très rarement pratiquée.

Au début, les carriers fonçaient un puits à un endroit quelconque de la couche de craie et traçaient des galeries en tous sens, laissant des étais indispensables à la solidité de la carrière. C'était le procédé des « galeries en traces ». Les vastes souterrains de Lezennes, qui ont en général une faible hauteur, sont les témoins de ce genre d'exploitation.

Dans la suite — et les carrières d'Ennequin le prouvent — le procédé fut modifié. Au lieu d'un puits, on en fit une série dont les orifices étaient espacés les uns des autres d'environ neuf à dix mètres. Par là, les carriers attaquaient la couche de craie, la taillaient en l'élargissant, de manière à donner à ces puits une forme d'entonnoir renversé. Les bases de ces entonnoirs, en se rencontrant, permirent de les faire communiquer par les vides ainsi créés. Les parois de ces vides étaient taillées le plus possible, afin de retirer autant de pierres que l'on pouvait, mais de façon toutefois que la solidité de la carrière ne fût pas compromise. Presque toujours une forme ogivale leur était donnée ; c'est ce qui a contribué beaucoup au pittoresque et à l'aspect si curieux que présentent actuellement les carrières de Lille.

Quand l'extraction était terminée, les carriers voûtaient l'orifice des puits et remblayaient par-dessus, abandonnant ainsi une succession de salles, hautes quelquefois de dix à douze mètres, souterrains grandioses que rien ne décelait à la surface du sol.

C'est ainsi qu'une grande partie de cette plaine immense, dont nous donnions tout à l'heure les limites, fut creusée, fouillée, évidée, et que des carrières, analogues aux catacombes célèbres de Rome et de Paris, furent créées, sans plan ni direction d'ensemble, avec des solutions de continuité suivant la nature ou l'épaisseur de la roche, le caprice ou l'intérêt des propriétaires.

ROBSTA.

## Broyé par une locomotive
### A BOULOGNE-SUR-MER

Mercredi soir, à proximité de la gare centrale, des hommes d'équipe ont trouvé sur la ligne de Calais, à l'embranchement de la rue Danrémont, le corps de Charles Chivet, âgé de vingt-cinq ans, demeurant impasse Bomarsund, homme d'équipe au chemin de fer.

Voulant se garer du rapide de Bruxelles, Chivet aura été happé et broyé par une machine en manœuvres.

Le malheureux a été tué sur le coup. Le bras gauche a été sectionné au niveau du coude et le pied gauche a été arraché. Une large blessure apparaissait à la nuque.

Le corps, déposé au poste de secours, a été transporté à son domicile, vers neuf heures du soir.

## INCENDIE RUE NATIONALE
### A LILLE

Jeudi soir, à 6 heures, M. René Duhem, cabaretier, rue Nationale, 390, apercevait des flammes au premier étage d'une maison située en face de la sienne et qui porte le n° 299.

Cette maison est occupée par M. le capitaine d'état-major Hémar, sa dame et quatre enfants. Une jeune dame habite dans l'un des appartements.

L'incendie se déclara au 1er étage, on ne sait encore comment, alors que Mme Hémar se trouvait au rez-de-chaussée.

Accompagné de M. Julien Philippo, manœuvre, rue Adolphe, 10 et de M. Joseph Dubois, chaudronnier, rue Auber, cour Cambaux, M. Duhem pénétra dans la maison et mit aussitôt hors d'atteinte des flammes les quatre enfants et la jeune dame qui, malade, dormait dans une chambre voisine.

Les flammes, qui avaient dévoré les tentures et une partie du lit, furent ensuite éteintes à l'aide de seaux d'eau.

Lorsque les pompiers arrivèrent, tout danger était écarté. Les dégâts sont peu importants.

## L'incendie d'Armentières

Un sapeur-pompier, M. Georges Delcambre, a eu deux doigts sectionnés au cours d'une manœuvre.

Dans la journée de jeudi, après qu'une équipe de pompiers eut passé la nuit sur les lieux, des agents sont restés pour empêcher des curieux d'approcher trop du bâtiment brûlé.

Un lit en fer est resté suspendu entre les poutres, à une certaine hauteur, et, chose curieuse, la plaque en métal émaillé qui sert d'enseigne n'a aucunement été endommagée.

La police a commencé l'enquête sur les causes du sinistre. On suppose que l'incendie aurait été causé par l'explosion d'une petite lampe à essence qu'une locataire laissait d'habitude allumée dans l'escalier quand elle sortait le soir.

## Chute mortelle à fond de cale
### A DUNKERQUE

Un ouvrier de la maison Coquelle, Albert Boyer, 28 ans, travaillait au déchargement du vapeur « Lackmé ». En passant près d'une écoutille, il glissa et tomba à fond de cale. Le malheureux, relevé sans connaissance et blessé sur diverses parties du corps, fut reconduit aussitôt à son domicile, rue Guilleminot, où l'on constata qu'il avait la colonne vertébrale brisée. Il est mort quelques heures après. Il laisse une veuve et trois enfants.

## Sous la roue de son tombereau
### A CROIX

Un domestique de M. Lamarque, entrepreneur à Tourcoing, J.-B. Mulliez, 47 ans, et y demeurant rue d'Anvers, 143, passait avec un camion chargé rue de la Mackellerie. Le tombereau s'inclina si fortement dans une ornière que Mulliez glissa de son siège sur le pavé et une roue lui passa sur la jambe gauche.

Le malheureux fut transporté dans une maison voisine, où le docteur Desrousseaux constata une fracture de la cuisse gauche qui entraînera une incapacité de travail de trois mois au moins.

Mulliez a été transporté chez lui une heure après l'accident.

l'hôtel des Postes, l'autre à M. Henri Vandame, contremaître, boulevard Montebello, 39, qui l'avait déposée devant sa demeure.

Le troisième vélo appartient à Debakker lui-même qui prétend l'avoir acheté il y a quelques mois.

Ces deux individus ont été écroués.

## VOLEURS DE BICYCLETTES
### A LILLE

Grâce aux indications recueillies par l'agent Vauban, la police de sûreté a arrêté jeudi deux individus, qui depuis longtemps sans doute dérobaient des bicyclettes. Ce sont Joseph Debakker, 38 ans, rue des Postes, 230, et Louis Blanpain, 27 ans, même rue, 288.

On trouva chez eux trois bicyclettes. Habilement interrogé, Debakker finit par avouer que deux des machines avaient été volées par Blanpain, l'une à M. Charles Coussaert, garçon boucher, rue Gambetta, 102, qui l'avait laissée à l'entrée de

## Un chauffeur assassiné
### A LEZENNES
#### OU L'ON PARLE DE QUATRE BANDITS

M. Gobert, juge d'instruction, a de nouveau interrogé Felizati.

Le bandit a avoué qu'il avait acheté l'un de ses deux revolvers à Bruxelles, pour la somme de 15 fr. ; il tenait l'autre d'un espagnol qu'il avait rencontré à Calais et qui le suivit à Lille.

C'est en compagnie de cet espagnol, de Théron et d'un ouvrier de l'usine de Fives, dont il a refusé de donner le nom, qu'il est allé dans le bois d'Annappes faire des exercices de tir.

Felizati a enfin déclaré qu'après l'accident dont il fut victime chez Turbelin, Théron lui fabriqua de faux papiers à l'aide de faux timbres en caoutchouc, portant l'adresse de M. Just, constructeur à Arras.

## SAUVAGE AGRESSION DE POLONAIS
### contre un de leurs compatriotes
### A GUESNAIN

Mercredi soir, vers neuf heures, à Guesnain, des mineurs polonais se sont rendus coupables d'une agression inqualifiable contre un de leurs compatriotes, Franc Sibinoski, âgé de 28 ans.

On sait qu'il y a, dans les mines et les usines de Douai et des environs, de très nombreux ouvriers étrangers, parmi lesquels des Polonais. Les habitants des communes voisines de Douai sont trop souvent témoins de scènes de violences qui se produisent entre eux.

Ayant quitté son travail en Belgique, Sibinoski arrivait à Guesnain, mercredi après-midi, avec l'intention de demander son embauchage à la fosse Saint-René, des mines d'Aniche.

Il avait passablement bu quand il entra, le soir, vers huit heures et demie, à l'estaminet Cerba, près de l'usine de la Société des Tramways Electriques.

Tous les consommateurs qui s'y trouvaient étaient des mineurs polonais.

D'après le cabaretier, Sibinoski chercha querelle à ses compatriotes, si bien qu'il fallut le mettre à la porte.

Ce ne fut pas sans peine. Plusieurs Polonais s'en mêlèrent et transportèrent Sibinoski sur la route. Pendant ce trajet, le malheureux fut frappé dans le dos d'au moins quinze coups de couteau.

On l'abandonna à demi-mort.

#### Découverte du blessé

Pendant la nuit, deux gendarmes de Sin-le-Noble, en tournée à Dechy, entendirent des plaintes sur leur passage.

Ils s'approchèrent et trouvèrent un malheureux, qui n'était autre que Sibinoski, arrivé jusque-là, couché dans un fossé, incapable de répondre à leurs questions. Ils le transportèrent à l'estaminet Buret et firent appeler le docteur Plet, de Dechy, qui constata que les blessures de l'individu étaient des plus graves.

#### Quatre arrestations

On parvint, grâce aux bons offices d'un interprète, à obtenir de Sibinoski des détails sur la scène de l'estaminet Cerba.

Quatre mineurs purent ainsi être arrê-